



QUE FAIT-ON A L'ESPACE JEUNES ?

- Du sport, du bricolage, de la cuisine, du baby-foot, du billard, du ping-pong, des jeux de société...
- Création d'un journal des ados, stages (photo, danse ...), création de séjours de vacances, actions solidaires ...
- Sorties (Piscine, patinoire, cinéma, musée ...)
- De l'information sur l'orientation, la scolarité, les loisirs, la santé, la recherche de jobs / stages ...
- On construit des projets ensemble d'après les idées des jeunes



L'inscription se fait auprès du Secrétariat de l'Association des PEP 28 ou auprès du Directeur de l'Espace Jeunes. Les dossiers sont à retirer sur place ou à télécharger sur le site des PEP 28 : www.lespep28.org.

Le dossier d'inscription est composé de :

- La Fiche de Renseignements
- La photocopie de la Carte d'Identité de l'Adolescent
- La Fiche Sanitaire + Photo Obligatoire
- Les Demandes d'Autorisation
- Attestation de Carte Vitale et de Mutuelle
- La Photocopie des Vaccins + si besoin la photocopie du PAI
- L'Avis d'Imposition 2022 sur vos Revenus 2021 du foyer (Pour les personnes dont le dossier CAF est en cours de Mise à Jour ou les personnes affiliées à la MSA)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE !

C'est une structure d'accueil de loisirs agréée par le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et financée par la Communauté de Communes et la CAF.

Véritable lieu d'écoute, de partage, d'animation, d'implication, les jeunes s'approprient le local selon l'esprit d'une petite maison à tenir et à animer.

Horaires

**Pendant les vacances scolaires
(Excepté les vacances de fin
d'année et les trois premières
semaines d'août)
10h00 (après le ramassage) —
18h30**

**Au cours des mercredis :
12h15-18h30
(Ramassage possible au collège)**

Adresse et coordonnées

espacejeunes.ccfp@pep28.asso.fr

**Espace Jeunes
8, rue Albert Rémy
28250 SENONCHES**

06 28 02 16 04

Ramassage gratuit en minibus sur inscription :

Pendant les vacances scolaires dès
9h30 le matin et 17h30 le soir.



Possibilité de déjeuner surplace
(repas à fournir).

BAREME DE PARTICIPATION DES

FAMILLES

Tarif à définir selon les revenus déclarés aux services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF Partenaires).

Pensez donc à mettre à jour votre dossier auprès des services de la CAF même si vous ne recevez pas de prestations.

VACANCES SCOLAIRES

Revenus mensuels	Inscription annuelle	Par activité supplémentaire	Tarif séjour par journée
De 0 à 1 200 €	12 €	3 €	11 €
De 1 201 à 1 600 €	13 €	4 €	12 €
De 1 601 à 2 000 €	14 €	5 €	13 €
De 2 001 à 2 800 €	15.30 €	6.12 €	14.28 €
De 2 801 à 3 200 €	16.32 €	7.14 €	15.30 €
De 3 201 à 3 600 €	17.34 €	8.16 €	16.32 €
De 3 601 à 4 000 €	18.36 €	9.18 €	17.34 €
4 001 € et + et Hors Communauté de Commune	19.38 €	10.20 €	18.36 €



VOTRE TARIF NE POURRA ETRE CALCULÉ QUE PAR LE SECRÉTAIRIAT DES PEP 28. CE QUOTIENT VOUS SERA ATTRIBUÉ JUSQU'EN DÉCEMBRE 2022 ET SERA RECALCULÉ EN JANVIER 2023 :

secretariat2@pep28.asso.fr

02.18.56.80.49

La communauté de communes s'étend sur 15 communes : Boissy-les-Perche, La Chapelle Fortin, Digny, La Framboisière, Jaudrais, Lamblore, Louvilliers-les-Perches, Mesnil Thomas, Morvilliers, La Ferté Vidame, La Puisaye, Les Ressuintes, Rohaire, La Saucelle et Senonches.

Espace Jeunes



ASSOCIATION DES PEP 28

3, Rue Charles Brune

28110 Lucé

Tél : 02 37 88 14 14

Site Internet : <http://lespep28.org>

